

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

16 mars 2018

---

**PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2019 À 2025 - (N° 765)**

Commission	
Gouvernement	

Retiré

**AMENDEMENT**

N ° 139

présenté par

M. Gaillard, rapporteur pour avis au nom de la commission des finances

-----

**ARTICLE 2****RAPPORT ANNEXÉ**

Compléter l'alinéa 228 par la phrase suivante :

« En outre, afin d'accroître l'attractivité des carrières civiles, il conviendra de développer les campagnes publicitaires promouvant les emplois civils du ministère des armées. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

L'objet de cet amendement est de contribuer à développer l'attractivité des emplois civils du ministère des armées. Il prévoit en effet la mise en œuvre, au profit de ces emplois, d'une politique d'information et de communication suscitant des vocations, notamment chez les jeunes. Il s'agit de tenir compte des difficultés de recrutement et de l'importance de ces métiers pour le soutien de l'effort de défense.